

SE SYNDIQUER POUR RENFORCER L'ACTION DE LA FSU-SNUIPP

Les informations que vous nous communiquez servent à vous adresser les publications du SNUipp et de la FSU et nous permettent de vérifier que les opérations administratives se déroulent équitablement.

À cause de la loi de Transformation de la Fonction publique, l'Administration ne nous fournit plus aucun document, il est donc essentiel que vous complétiez et/ou actualisiez tous les champs de ce bulletin.



Nom Nom de naissance
Prénom Genre : F / M / Autre :
Date de naissance / /
Adresse personnelle
Portable Mail

INFOS PERSO

Les données collectées sont à usage exclusif de la FSU-SNUipp et ne sont ni communiquées, ni commercialisées à des tiers. Elles sont enregistrées par la FSU-SNUipp et conservées le temps de votre adhésion. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en nous écrivant un mail ou un courrier.

Je suis (entourez) : AED prépro / M1 / M2 SOPA / M2 Alternant-e / PES
Affectation (adresse de l'école) :
Si PES, quotité (entourez) : 50% / 100%
Je suis en éducation prioritaire (entourez) : NON / REP / REP+

INFOS PRO

Le saviez-vous ? Les cotisations syndicales sont déductibles à 66% de l'impôt ! Montant à déclarer au printemps 2026 pour une cotisation lors de l'année 2024-2025.

Situation	Montant de l'adhésion à l'année	Après crédit ou déduction d'impôts
AED prépro M1 M2 SOPA M2 alternant-e	30 €	10 €
PES	60 €	20 €

MODE DE RÈGLEMENT

Le montant de ma cotisation est de €.

☐ Je paye avec 1 ou chèques à l'ordre du SNUipp Paris.

Maximum 4 chèques, datés du jour de l'émission des chèques et j'indique au dos la date souhaitée pour l'encaissement.

☐ Je choisis le prélèvement automatique : remplir le mandat de prélèvement ci-dessous et joindre un RIB.

Entourez les mois de prélèvement qui doivent être consécutifs et dans l'année scolaire en cours (jusqu'à 10 mois).

novembre décembre janvier février

mars avril mai juin juillet août

☐ TACITE RECONDUCTION

Cochez la case si vous souhaitez que votre adhésion soit reconduite automatiquement.

Date :

Signature :

Mandat de prélèvement - Cotisations FSU-SNUipp Paris

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FSU-SNUipp Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp Paris. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DÉBITEUR : Votre nom Votre prénom
Votre adresse

IBAN :

BIC :

Signature :

Fait le / / à

Crédit Mutuel Enseignant
69 boulevard Saint Germain
75005 Paris
IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
FR50ZZZ629416